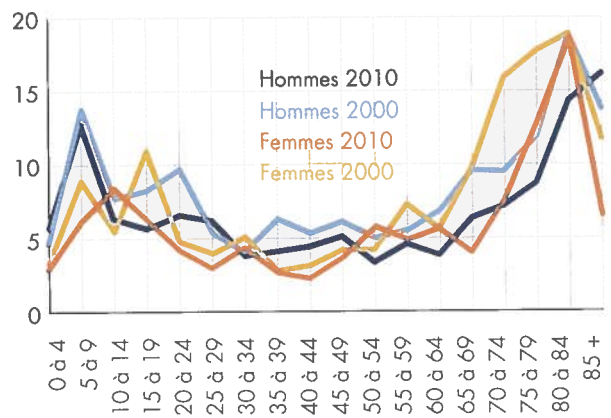


Gravité des accidents impliquant un piéton selon la position du piéton lors de la traversée de la chaussée et selon la catégorie d'âge - 2001-2010 (non pondéré). Source : IBSR.



Nombre de décédés 30 jours et de blessés graves par 100 000 habitants par catégorie d'âge, piétons - 2010 et 2000 (non pondéré). Source : IBSR.

Coup d'œil sur les statistiques d'accidents

Les chiffres, portant sur une période de vingt ans, montrent d'abord une forte diminution du nombre de piétons décédés et grièvement blessés. Celle-ci s'estompe ensuite au fil des années jusqu'à se stabiliser à partir de 2004. En 2010, en Belgique, 106 piétons ont perdu la vie dans un accident de la route et 613 ont été grièvement blessés.

Au cours de ces deux décennies, le nombre de blessés légers a diminué de manière moins drastique que le nombre de blessés graves et de tués. De 1991 à 2002 compris, il enregistre une baisse de 25 %, mais il est en hausse depuis lors.

Concernant le nombre de décédés 30 jours et de blessés graves, on remarque que deux catégories d'âge sont particulièrement touchées : les jeunes (jusqu'à 15 ans inclus) et les seniors (à partir de 70 ans). Le pic rencontré chez les jeunes peut éventuellement s'expliquer par un comportement à risque plus important, leur plus petite taille (leur manque de visibilité et le risque de ne pas être vu), leur distraction (discussion, écouter de la musique...) et un nombre de déplacements à pied plus élevé, notamment sur le chemin de et vers l'école. Le pic observé chez les personnes âgées est davantage lié à leur plus grande vulnérabilité.

Près de 6 accidents sur 10 impliquant un piéton ont lieu alors que le piéton traverse la chaussée. En 2010, cela concerne 53 % des tués, 62 % des blessés graves et 60 % des blessés légers. La gravité de ces accidents est plus élevée lorsque le piéton traverse la chaussée là où il n'y a pas de passage pour piétons. Elle est moins importante lorsqu'il traverse à côté d'un passage pour piétons (à une distance de moins de 30 mètres) et la plus basse lorsqu'il traverse sur le passage. Cette constatation vaut pour tous les âges mais la gravité de ces trois types d'accidents augmente néanmoins avec l'âge.

Seconds en termes de gravité, ce sont les accidents où le piéton se déplace sur la chaussée. Ils représentent 7 % de l'ensemble des accidents impliquant un piéton mais sont à l'origine de 16 % des tués parmi les piétons.

On constate enfin une concentration des accidents graves impliquant des piétons pendant les mois d'hiver, de novembre à mi-février, avec un pic entre 14 et 20 heures. Aucun pic n'est constaté aux heures de pointe du matin. L'absence de lumière du jour et une mauvaise visibilité entraînent une forte augmentation de l'insécurité des piétons.

Plusieurs ouvrages se sont penchés sur les accidents de piétons¹ afin d'en étudier finement les causes.

¹ Voir la bibliographie en fin de publication.